

Elèves à Haut Potentiel (Session 2)

« Vous avez dit élève HPI ? 2 % des élèves d'une classe serait Elève à Haut Potentiel Intellectuel ? Certains de ces élèves peuvent être exclus par leur singularité voire être en décrochage scolaire. Comment faire évoluer ses pratiques pour répondre aux besoins de ces élèves atypiques dans une classe ordinaire ? ».

Contact

Zoraida LE BAUT

z.lebaut@icp.fr([https://www.icp.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?](https://www.icp.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=ENVOIMAIL&ACTION=CREER_)

[EXT=core&PROC=ENVOIMAIL&ACTION=CREER_](https://www.icp.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=ENVOIMAIL&ACTION=CREER_)
)

Voie d'accès

Formation professionnelle

Modalité

En hybride

Référence externe

46730415

Langues d'enseignement

Français

Durée

15 Heures

Dates et horaires

Mercredi 8 décembre 2021 (09h30 – 12h30/13h30 – 16h30) (Présentiel)

Mercredi 23 mars 2022 (09h30 – 12h30/13h30 – 16h30) (Présentiel)

Mercredi 18 mai 2022 (09h30 – 12h30) (Distanciel)

Lieu de la formation

Paris

Chiffres clés

Stagiaires satisfaits à

90

% pour les 3 critères suivants :

- Conformité des objectifs avec le programme annoncé
- Vie de groupe : participation, échanges
- Pertinence des méthodes et des démarches

Faculté ou Institut de rattachement

ISP - Faculté d'Education (<https://www.icp.fr/a-propos-de-licp/decouvrez-licp/facultes-et-instituts/isp-faculte-deducation>)

Responsable de la formation



Programme

Objectifs de la formation

Faire évoluer ses pratiques pour passer de l'exclusion à l'inclusion des Elèves à Haut Potentiel dans une classe ordinaire.

Contenu et programme

Reconnaître les profils et les spécificités des besoins des E.H.P.

Construire des situations d'apprentissage et adaptations pédagogiques.

Impulser un partenariat autour de l'E.H.P.

Méthodes pédagogiques

Travaux de groupe autour de la problématique des E.H.P :

Partir du contexte professionnel pour identifier les appuis et les freins des E.H.P.

Faire évoluer ses pratiques face aux éclairages théoriques.

Concevoir des outils pour accompagner sans stigmatiser.

Formation hybride :

Temps asynchrone : 15 jours avant le présentiel

- mise à disposition des ressources théoriques sur les deux problématiques sur l'outil padlet.

- Outils d'observation d'un élève à haut potentiel

- Remontée des questions des stagiaires

Temps asynchrone : entre les deux jours en présentiel

- Observation d'un ou plusieurs élèves à profil E.H.P sur le site de l'établissement

Temps synchrone : présentiel 12 h00

- Appropriation des ressources
- Apports théoriques complétés
- Mutualisation des pratiques
- Création de fiches outils repérage et accompagnement de l'élève.

Temps distanciel : 3 h00

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

MARIE-VERONIQUE DAGUET

Professeure certifiée Histoire Géographie, titulaire du CAPPEI, coordinatrice des Troubles Spécifiques des Apprentissages, coordinatrice PIAL, formatrice à l'ISP-Faculté d'éducation

Spécificités

Cible

Enseignants 1er et 2nd degré.

Pré-requis

Notion de besoins éducatifs particuliers

Résultats attendus

Savoir analyser ses pratiques professionnelles d'enseignant.

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 20 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 07/10/2021 au 01/12/2021

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Formation entièrement prise en charge par Formiris pour les enseignants sous contrat avec l'état, financement pédagogique forfaitaire de 1200 euros par journée de formation pour un groupe de 10 à 25 enseignants.

Prix par stagiaire hors Formiris : 180 euros la journée de formation.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Pour les enseignants du 1er degré, dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation (s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC) qui compilera les demandes d'inscription et les adressera à la direction diocésaine. En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence. L'harmonisation régionale des inscriptions est effectuée mi-octobre et les directions diocésaines d'IDF en informent les établissements début novembre.

- Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris.

Il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP.

Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris

<<http://formiris.izberg-marketplace.com/icp-isp-faculte-deduction/offers>>

- Pour les enseignants du 1er degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France.

Nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat (z.lebaut@icp.fr <<mailto:z.lebaut@icp.fr>> / 01 44 39 60 23).

Pour les enseignants du 2nd degré qui dépendent du financement de Formiris.

Faire une demande d'accord préalable à la prise en charge de la formation ou du cursus choisi auprès de votre établissement ou de votre employeur OGEC.

En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

- Pour les enseignants du 2nd degré qui dépendent du financement de Formiris.

Il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP.

Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris :

<<http://formiris.izberg-marketplace.com/icp-isp-faculte-deduction/offers>>

Inscriptions au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

- Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.
- Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France.

Nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat (z.lebaut@icp.fr <mailto:z.lebaut@icp.fr>/01 44 39 60 23).

Attention !

Le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 6 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 6 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISP-Faculté d'éducation se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, 7 jours avant le début de la session.

Lieu

ISP - Faculté d'Education - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

Référente handicap

Si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à envoyer un email à notre référente à

[referenthandicapeducation@icp.fr\(/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?](mailto:referenthandicapeducation@icp.fr(/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?)

[EXT=core&PROC=ENVOIEMAIL&ACTION=CREER_MAIL_DIRECT&SUJET=&MESSAGE=&MAILTO=referent](mailto:referenthandicapeducation@icp.fr(/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=ENVOIEMAIL&ACTION=CREER_MAIL_DIRECT&SUJET=&MESSAGE=&MAILTO=referent)

[\)](mailto:referenthandicapeducation@icp.fr(/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?EXT=core&PROC=ENVOIEMAIL&ACTION=CREER_MAIL_DIRECT&SUJET=&MESSAGE=&MAILTO=referent)). Vous étudierez ensemble les possibilités d'adaptations qui nous permettront de vous accueillir en formation dans les meilleures conditions.

Inclusion et handicap

Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous invitons à consulter notre [politique Inclusion\(https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/handicap\)](https://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/handicap). Nous étudierons ensemble les possibilités d'adaptations afin de vous accueillir en formation dans les meilleures conditions

Moyens techniques

Chaque faculté et institut bénéficie des équipements et matériels pédagogiques de l'Institut Catholique de Paris : des salles de cours informatisées et connectées équipés de vidéo projecteurs, de matériels audio et vidéo (utilisation de films et vidéos sur des médiations familiales avec commentaires), d'espaces de co-working, d'un accès internet haut-débit...

Accès aux ressources pédagogiques

L'Institut Catholique de Paris dispose d'un réseau de 5 bibliothèques.

La richesse et la qualité des fonds documentaire de l'ICP répartis sur l'ensemble de notre réseau au font un excellent outil de recherche pour les étudiants et les enseignants et les chercheurs. le réseau des bibliothèques de l'ICP répond aux besoins des formations au sein des facultés et des instituts et soutien à l'activité de notre unité de recherche Religion, Culture et Société.

Certification Qualiopi

L'Institut Catholique de Paris a reçu de l'AFNOR en date du 23/07/2020 la **certification QUALIOPi**(https://www.icp.fr/medias/fichier/certificat-icp_1600346760328-pdf?ID_FICHE=42970&INLINE=FALSE) des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article L. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation continue, VAE.

Réclamations

Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation par e-mail, nous vous invitons à remplir et **soumettre le formulaire dédié**(https://forms.zohopublic.eu/institutcatholiquedeparis/form/Formulairederclamation/formperma/k08wiOgZHGjgFCIymYySXJjMri2AcZq_5H2BKEaP0Ys). Ces informations nous permettront d'identifier l'équipe d'enquête la plus compétente et de traiter votre demande aussi rapidement et efficacement que possible.

